

Activités de Rio Tinto en Guinée : informations relatives au projet (01/2009)



Le projet Rio Tinto Simandou est un projet d'exploration et d'exploitation d'une mine de minerai de fer de classe mondiale situé entre la Haute Guinée et la Guinée Forestière, dans les préfectures de Beyla, Kérouané, et Macenta. Il est mis en œuvre par Simfer SA, une filiale détenue à 95% par Rio Tinto et 5% par la SFI (Société Financière Internationale, Institution du Groupe Banque Mondiale) et est entré dans sa phase finale d'exploration et d'étude de faisabilité.

Le début de la construction des infrastructures minières, ferroviaires et portuaires est prévu pour 2010 et la première production prévue en 2013. Rio Tinto est l'une des plus grandes sociétés minières au monde qui apporte une expertise technique et un engagement résolu pour le développement durable en s'appuyant sur l'expertise de plus de 65 000 employés opérant dans plus de 65 pays à travers le monde.

Quelques chiffres sur le projet Simandou

Rio Tinto a déjà investi plus de 450 millions de dollars (GNF 1800 milliards) sur le projet Simandou.

En 2008 le projet Simandou de Rio Tinto a employé plus de 1800 personnes en Guinée (emplois directs et sous-traitants). Plus de 90 % du personnel est guinéen et Rio Tinto a fait intervenir 171 sous-traitants et entreprises de conseil guinéens.

Rio Tinto a versé plusieurs millions de dollars (milliards de GNF) en salaires, taxes et achats locaux grâce à son engagement d'utiliser autant que possible une main d'œuvre et des fournisseurs guinéens. Le plan actuel (minier, ferroviaire et portuaire) va créer des dizaines de milliers d'emplois pendant la phase de construction, laquelle doit débuter en 2010, et prévoit d'employer plus de 4 500 personnes à temps plein pendant la phase d'exploitation qui démarrera en 2013.

Les activités d'exploration

Nos efforts d'exploration et de développement sont concentrés sur la totalité des 738 km² de notre Concession Minière de Simandou qui ne représentent que 18 % des titres miniers dans la région du Simandou : Rio Tinto détient 738km² et une autre société détient 3,333km².

En 2008 Rio Tinto a :

- Dépensé 20 millions de dollars (GNF 90 milliards) par mois en moyenne en forage et soutien des travaux d'explorations.
- Opéré 16 foreuses dans l'intégralité de la concession.
- Effectué 218 000 mètres de forages (à ce jour) sur plus de 1200 sites dans la totalité de la Concession
- Doublé ses capacités de forage entre 2007 et 2008.

Aussi, nous finalisons les études d'ingénierie nécessaires pour développer un chemin de fer de plusieurs centaines de kilomètres qui transportera le minerai à un port en eau profonde.

La Concession Minière de Rio Tinto

Rio Tinto est présente en Guinée depuis 1996, lorsque le Ministre des Mines et de la Géologie a invité la société afin de réaliser des travaux d'exploration préliminaires à Simandou. Rio Tinto a négocié en toute transparence et signé en 2002 une Convention Minière avec le Gouvernement guinéen. L'Assemblée Nationale a ratifié la Convention et le Président lui a donné force de loi en 2003. Conformément aux dispositions de la Convention, le Président guinéen a accordé une Concession à Rio Tinto en 2006.

Se fondant sur le droit guinéen et sur les accords juridiques conclus avec le Gouvernement, Rio Tinto a investi des centaines de millions de dollars dans les travaux d'exploration et d'évaluation

nécessaires à la mise en valeur sur le long terme d'une mine à Simandou prévue de générer plusieurs milliards de dollars en revenus pour l'état guinéen.

La suspension partielle ou totale de nos droits ou la redistribution de portions de la concession à d'autres exploitants mettrait en péril la viabilité économique du projet Simandou au regard de l'importance du coût des infrastructures minière, ferroviaire et portuaire.

Conformément au droit applicable au projet, Rio Tinto a déjà rétrocédé 50% de son périmètre d'exploration en 2000 lors du renouvellement de ses permis de recherche. Le Gouvernement guinéen a accepté après cette première rétrocession de maintenir le périmètre octroyé à Rio Tinto à son niveau révisé de 738 km². Ce périmètre avait été consacré par notre Convention Minière et également confirmé en 2006 par la concession minière de Rio Tinto.

La taille du projet Simandou exige une stabilité sur les droits d'occupation

Sur la base des études économiques conduites à ce jour, un investissement de capital supérieur à 6 milliards de dollars pour commencer la construction des infrastructures minière ferroviaire et portuaire du projet Simandou.

Avec une production annuelle de 70 millions de tonnes, les mines de Simandou exploitées par Rio Tinto pourrait rapporter des centaines de millions de dollars par an en taxes et royalties à la Guinée et des dizaine de millions de dollars par an à un fond de développement régional (sur la base du cours actuel du fer sur le marché). Cela s'élève à des milliards de dollars sur la durée de vie de la mine, laquelle devrait rester en exploitation pendant plusieurs décennies. A elles seules, les royalties représenteront plusieurs fois ce que l'Etat guinéen reçoit actuellement de toutes les sociétés minières de Guinée. Ces taxes et royalties augmenteront proportionnellement à l'accroissement de la production.

Investissements pour les infrastructures publiques, les communautés et l'environnement

Conformément aux engagements de Rio Tinto en matière de développement durable, l'entreprise a dépensé à ce jour, plus de 40 millions de dollars (GNF 182 milliards) en projets d'infrastructure publique et programmes qui contribuent aux communautés et à la qualité environnementale en Guinée. Voici quelques exemples :

- Infrastructure :
 - La réhabilitation de certains points noirs de la route Kankan-Nzérékoré avec des sous-traitants guinéens pour une valeur de 2.5 millions de dollars (GNF 11.2 milliards)
 - La construction d'un nouvel aéroport à Beyla ainsi que la réhabilitation de la route entre Beyla, Moribadou et le Simandou.
- Dans les communautés de Beyla, Kérouané et Conakry : plusieurs écoles, centres de santé et centres pour la jeunesse, infrastructures, bâtiment de radio communautaire, formation et éducation médicale ainsi que des bourses scolaires et des programmes d'éducation pour les adultes.
- Pour l'environnement : projets de financement avec le Centre Forestier de N'Zérékoré, études extensives sur la biodiversité avec l'organisation Conservation International projets de développement agricole et d'infrastructures relatives à l'eau.
- Avec l'Etat, Rio Tinto a facilité la création du Comité de Transport, auquel participe le Gouvernement, et Rio Tinto finance actuellement des études visant à la fois réhabiliter et élargir le service de chemin de fer en Guinée.

Contribution de Rio Tinto au développement durable en Guinée

Rio Tinto et son partenaire, la SFI, s'engagent à soutenir le développement durable en Guinée, notamment à travers :

1. La participation, avec l'Etat guinéen et d'autres partenaires, au développement d'un plan de production électrique régional pour la partie sud-est du pays. Nous avons déjà

- commencé à évaluer la faisabilité de la mise en place d'une centrale pour la ville de Beyla et le camp du projet Simandou en partenariat avec InfraCo, une entreprise de développement des infrastructures financées par des dons ;
2. Le financement d'études sur les possibilités de fournir un service de transport de passagers et fret reliant l'intérieur de la Guinée à la côte guinéenne :
 - a. Un financement à hauteur de 600 000 dollars (GNF 2.7 milliards) d'un dossier d'appel d'offres pour la réalisation d'un service de transport urbain de passager et de fret entre Kaloum et le Km 36, dont la soumission au Comité de Transport est programmée prochainement.
 - b. Rio Tinto finance la moitié d'une étude d'une valeur d'environ 1 million de dollars (GNF 4.7 milliards). Cette étude devra permettre à l'Etat guinéen de commencer le processus de la future réhabilitation du chemin de fer Conakry-Kankan.
 3. L'allocation de plus de 500 000 dollars (GNF 2.25 milliards) en investissements communautaires prévus pour les six prochains mois, qui contribuera substantiellement au développement socio-économique des localités autour de notre sphère d'intervention directe, ainsi qu'à l'amélioration de la préservation de l'environnement.

L'avenir de Rio Tinto en Guinée

Rio Tinto est un partenaire prometteur pour la Guinée, avec l'un des meilleurs niveaux de sécurité des travailleurs dans le secteur minier. Partout où opère Rio Tinto, la santé et la sécurité de nos salariés et sous-traitants sont nos premières priorités. Nous souhaitons contribuer au développement durable, et pour ce faire nous travaillons en collaboration aussi étroite que possible avec les pays et communautés dans lesquels nous intervenons, dans le respect de leurs lois et coutumes. Nous réduisons le plus possible les effets indésirables de nos activités et nous nous efforçons d'améliorer chaque aspect de ce que nous faisons. Nous employons du personnel local à tous les niveaux et assurons un transfert juste et équitable des bénéfices et une amélioration des opportunités.

Rio Tinto a déjà prouvé sa capacité à développer des projets miniers de grande envergure : nous sommes en effet leader mondial en construction et gestion des opérations d'exploitation de minerai de fer. Nous sommes le deuxième exportateur mondial de minerai de fer et le premier en termes de portée mondiale. Peu de sociétés dans le monde à part Rio Tinto, ont démontré leur capacité à gérer des mines de fer exploitant plus de 70 millions de tonnes de minerai par an, ce qui est très important pour faciliter la vente du minerai de fer guinéen sur le marché international.

Chronologie du projet

- **1996** – Premières visites de reconnaissance en Guinée menées par Rio Tinto Exploration sur invitation du Ministre des Mines, M. Fassiné Fofana.
- **29 février 1997** – Rio Tinto obtient quatre Permis de Recherches pour le minerai de fer sur la chaîne de Simandou, couvrant une zone de 1488 km². Pour la période initiale d'exploration de 3 ans, un budget initial de 5,3 millions de dollars (GNF 24 milliards) avait été défini en accord avec l'Etat mais les dépenses effectives auditées pour cette période se sont montées à plus de 8,6 millions de dollars (GNF 39 milliards) soit supérieures de 60 % aux prévisions.
- **30 mai 2000** – Les Permis de Recherches de Simandou ont été renouvelés conformément au Code Minier avec une réduction de 50 % de la surface qui est ainsi passée à 738 km².
- **21 mai 2002** – Les termes de la Convention Minière (Convention de Base) sont finalisés, mais la signature est repoussée.
- **29 mai 2002** – Le Ministre des Mines, M. Ibrahima Soumah, fixe la zone qui sera régie par la Convention de Base en attente de la signature finale par l'Etat.

- **26 novembre 2002** – La Convention de Base est signée par l'Etat et Simfer S.A. Elle inclut :
 - un accord sur le versement de 3 millions de dollars (GNF 13.5 milliards) de taxes par avance lorsque le projet atteint des étapes-clé ;
 - une option pour le Gouvernement lui permettant d'acquérir une participation de 20 % dans le projet ; des royalties à hauteur de 3,5 % plus une contribution aux communautés locales représentant 0,25 % du chiffre d'affaires annuel.
- **3 février 2003** – La Convention de Base est ratifiée par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République de Guinée, Son Excellence Lansana Conté.
- **25 février 2003** – La Convention de Base entre en vigueur dans le cadre du droit guinéen et prévoit d'accorder une Concession Minière en moins de 90 jours.
- **30 mars 2006** – La Concession Minière est accordée par Décret présidentiel.
- **12 mai 2006** – Le Ministre des Mines, Dr. Ahmed Tidjane Souaré, accepte un planning révisé pour le projet (Rapport de faisabilité – fin 2008 / Début de la production – fin 2013) pour répercuter les retards d'octroi de la Concession et d'accord sur la voie de transport.
- **20 juillet 2007** – Accord du Ministre des Mines à poursuivre l'évaluation du chemin de fer du sud.
- **6 juin 2008** – Le Secrétaire Général de la Présidence, M. Sam Mamady Soumah, envoie une lettre à Rio Tinto comportant une série de « griefs » relatifs à la Concession Minière de Rio Tinto.
- **11 juin 2008** – Rio Tinto écrit à M. Sam Mamady Soumah une lettre détaillée répondant aux « griefs » soulevés par celui-ci.
- **1er août 2008** – Rio Tinto reçoit une correspondance visant à annuler sa Concession Minière. Rio Tinto demeure confiante sur le fait de s'être conformée aux lois guinéennes ainsi qu'à ses obligations.
- **20 août 2008** – Rio Tinto adresse officiellement au Président de la République de Guinée, M. Lansana Conté, un recours gracieux très argumenté ayant pour objet d'inciter le Président de la République à reconsidérer sa décision de retrait de sa concession minière à Rio Tinto.
- **Octobre – novembre 2008** – Rio Tinto envoie au Ministre des Mines l'ensemble des informations minières et géologiques recueillies par Rio Tinto.
- **9 décembre** – Rio Tinto reçoit une lettre du Ministre des Mines et de la Géologie agissant, semble-t-il, sur instruction du Conseil des Ministres, et accompagnée d'une proposition de plan de rétrocession de 50% du périmètre de sa concession.
- **9 décembre-** Rio Tinto annonce dans un communiqué de presse que la société diffère les activités non-essentiels en vue des conditions économiques actuelles et le besoin de certitude dans ses accords avec l'état.
- **10 décembre-** La société BSGR, basé sur l'île de Guernsey, annonce (depuis les Iles Vierges Britanniques) qu'ils ont été accordé la partie nord de la Concession Minière de Rio Tinto.

Rio Tinto considère s'être conformée à l'ensemble des obligations lui incombant concernant la Concession, et qu'elle demeure en droit de détenir et conserver l'intégralité de la Concession, et continuera, sur cette base, à travailler de bonne foi avec l'État guinéen afin de trouver une solution à cette question.